

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-414218

ND: 32452.



Maladie

Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01524

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : EL ANSARI Abdelhak

Date de naissance :

Adresse : Résid. BORT MALARIA 22 RUE D'AVESNES
APPT 4. ETAGE 4 BELVEDERE CASABLANCA

Tél. 06.66.40.42.43

Total des frais engagés : 662,00 Dhs

CABINET DOCTEUR
BRAINANI Abdellah

Diabéologie Endocrinologie - Nutrition
Cachet du médecin : 433, Bd. Mohammed V 2ème Etage Belvédère
Casablanca - GSM 06 63 08 09 47
Tél. 05 22 40 33 34 - 05 22 40 33 35
NP 001024489

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 07/07/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/2010	23/09/2010	1	100000000	CABINET DOCTEUR R INP : 091024489 BENNANI Abdellah Dentiste...Endocrinologie...Nutrition 133, Bd de l'Amazigh...Ville...El Jadida...Belvédère Case...n°...GSM : 06 63 08 09 47 Tél : 06 22 40 33 34...06 22 40 99 25 INP : 091024489

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA RESISTANCE CASABLANCA 33 Bd Med V - Casablanca Tél: 0522 30 30 82 (CE n° : 00200953300067)	14/10/2010	362,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [REDACTED]
				INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DEBUT D'EXECUTION [REDACTED]
				FIN D'EXECUTION [REDACTED]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
	H	25533412 00000000	G	21433552 00000000
	D	00000000 35533411	B	00000000 11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DATE DU DEVIS [REDACTED]
				DATE DE L'EXECUTION [REDACTED]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Bennani Abdelilah

Cabinet Médical spécialisé en :

- ENDOCRINOLOGIE

- DIABETE

- NUTRITION

(Sur Rendez-Vous)



الدكتور بناني عبد الله

عيادة متخصصة في :

- أمراض الغدد الهرمونية

- السكري

- التغذية

(بالموعد)

Casablanca, le :

٢٠١٢/٢

PHARMACIE LA RESISTANCE
CASABLANCA
337, Bd Med V - Casablanca
Tél: 0522 30 30 82
ICE n°: 00200953000061

٢٠١٢/٢
Anjaly. ١٦ Je l'lock

- -

١٩,٥٠ x ٥
Traitement
de Trois (3) Mois
(Renouvelable)

glycémie ٥٠٠ AS ١٩ x ٣١

INP : 09 10 244 89

CABINET DOCTEUR
BENNANI Abdelilah
Diabétologie Endocrinologie - Nutrition
433, Bd. Mohammed V 2ème Etage Belvédère
Casablanca - GSM : 06 63 08 09 47
Tél : 05 22 40 33 34 - 05 22 40 33 85
INP : 091024489

٥٨,٥٠ x ٣

٣٦٢,٥٠

AS

AS

AS

AS

٢٠١٢/٢
AS (٣٦٢,٥٠)

AS (٣٦٢,٥٠)

Horaire de Consultation:

Lundi - Vendredi : 9h - 17h

Samedi (matinée) : 9h - 13h

05 22 40 33 34 / 35 - (قرب ساحة آل ياسر) الدار البيضاء - الهاتف رقم 5 - شارع محمد الخامس، الطابق الثاني، رقم 433

433, Bd. Mohammed V, 2ème Etage Appt N° 5 - (à côté du Rond Point Albert 1er) Casablanca - Tél./Fax : 05.22.40.33.34 / 35

GSM : 06 63 08 09 47 - Email : abdel.benn@hotmai.fr



valable 3 mois

Le 07/07/2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

 Diabétologie Endocrinologie - Nutrition
433, Bd Mohammed V 2ème Etage Belvédère

Casablanca - 85M 06 00 00 00 07
Tél 0522 22 78 14 0522 22 78 15

Certifie que Mlle, Mme, M. : Mr. Abdellah - Abdellah

Abdellah (Card)

Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Traitement
de Trois (3) Mois
(Renouvelable)

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)



site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

GLYCAN[®] 500

Metformine chlorhydrate

50 comprimés dosés à 500 mg

PPV 19.50 DH
LOT T235 PER 02/23



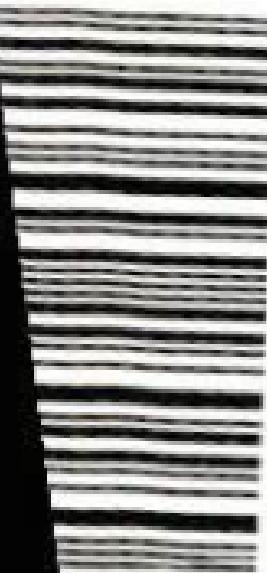
GLYCAN[®] 500
50 comprimés

GLYCAN[®] 500

Metformine chlorhydrate

50 comprimés dosés à 500 mg

PPV 19.50 DH
LOT T235 PER 02/23



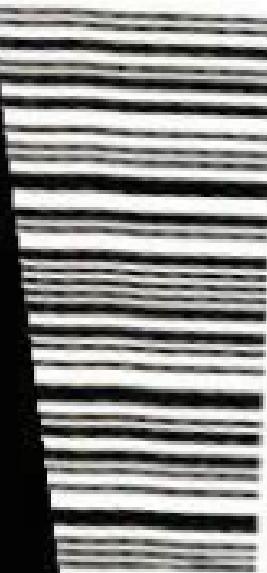
GLYCAN[®] 500
50 comprimés

GLYCAN[®] 500

Metformine chlorhydrate

50 comprimés dosés à 500 mg

PPV 19.50 DH
LOT T235 PER 02/23



GLYCAN[®] 500
50 comprimés

GLYCAN[®] 500

Metformine chlorhydrate

50 comprimés dosés à 500 mg

PPV 19.50 DH
LOT T235 PER 02/23



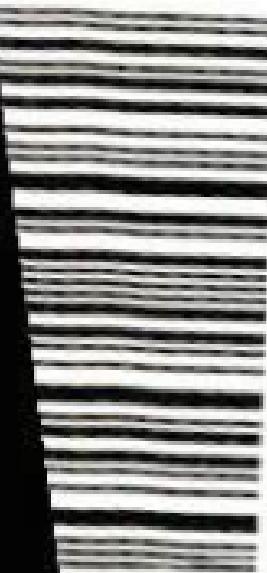
GLYCAN[®] 500
50 comprimés

GLYCAN[®] 500

Metformine chlorhydrate

50 comprimés dosés à 500 mg

PPV 19.50 DH
LOT T235 PER 02/23



GLYCAN[®] 500
50 comprimés

hydroxo 5000

HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 58DH50

EXP 05/2023
LOT 01009 2

hydroxo 5000

HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 58DH50

EXP 05/2023
LOT 01009 2

hydroxo 5000

HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 58DH50

EXP 05/2023
LOT 01009 2